

Communiqué de presse

Zurich, le 26 février 2021

Le Parlement doit maintenant reprendre la main!

Plusieurs cantons ont déjà clairement indiqué que la décision de mercredi du Conseil fédéral n'était ni compréhensible ni fondée sur des preuves. Ils ont par conséquent laissé les terrasses ouvertes et exigent une ouverture des restaurants. GastroSuisse renforce donc son appel au Parlement pour qu'il reprenne la main la semaine prochaine lors de sa session et autorise une ouverture des restaurants pour mi-mars.

Entre-temps, nous avons appris dans les coulisses que le Conseil fédéral prépare une nouvelle procédure de consultation pendant la session de printemps, qui commence lundi prochain. Il ne décidera qu'ensuite de l'avenir des restaurants. «Le Conseil fédéral veut ainsi court-circuiter le Parlement», suppose Casimir Platzer, président de GastroSuisse, tout en soulignant: «Nous appelons donc le Parlement à reprendre la main la semaine prochaine et à autoriser une ouverture tant des terrasses que des locaux intérieurs des restaurants pour mi-mars.»

L'autre motif qui pousse GastroSuisse à formuler cette demande est que les décisions du Conseil fédéral ne sont pas basées sur des faits et sont disproportionnées. Conformément à la loi COVID-19, le Conseil fédéral est tenu de s'appuyer les principes d'efficacité et de proportionnalité pour prendre des mesures. «Pourtant les conséquences économiques et sociales sont dévastatrices. Les bénéfiques sont totalement disproportionnés par rapport aux effets négatifs», explique C. Platzer. C'est aussi ce que pensent plusieurs cantons. Tant Nidwald qu'Obwald, Schwyz, Uri, Glaris et le Tessin ont maintenu jusqu'aujourd'hui les terrasses ouvertes, malgré la décision fédérale, et viennent tout juste de céder. Le canton du Valais formule également des critiques. Le président du gouvernement valaisan et conseiller d'Etat de l'économie, Christophe Darbellay, a dénoncé hier dans les médias les critères extrêmement stricts du Conseil fédéral.

L'hôtellerie-restauration continue d'espérer, tout comme l'a écrit hier un client à GastroSuisse dans un e-mail, que le bon sens revienne et que les restaurants puissent enfin rouvrir et que la population puisse profiter du confort d'une sortie au restaurant. Outre plusieurs cantons, un bon nombre d'associations et même la Commission de la santé publique du Conseil national se sont exprimés en faveur d'une ouverture plus rapide des restaurants, et continuent de le faire. GastroSuisse est choquée que le Conseil fédéral ignore ces voix de poids. Il est également choquant que le Conseil fédéral autorise l'organisation d'un après-midi barbecue en extérieur en groupe de jusqu'à 15 personnes, tout en interdisant de boire une bière au restaurant, alors que ce dernier dispose d'un plan de protection. «Qui peut encore comprendre ça?», se demande C. Platzer, avant d'ajouter: «Nous ne voulons bien évidemment pas d'un effet yoyo ni d'une troisième vague; mais avec les chiffres actuels, le taux d'occupation des lits d'hôpitaux, et surtout l'avancement de la vaccination des groupes à risques, une ouverture est tout à fait envisageable.»

GastroSuisse continue d'exiger des améliorations dans le domaine des indemnités pour cas de rigueur. «Les inégalités de traitement doivent être corrigées», insiste C. Platzer en précisant: «La Confédération doit directement soutenir la branche, en particulier avec des contributions à fonds perdu et des indemnités pour couvrir les coûts fixes.»

Contact

Casimir Platzer, président de GastroSuisse

Telefon 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch

GastroSuisse est la fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. L'organisation fondée en 1891 défend les intérêts de la branche. GastroSuisse, avec près de 20 000 entreprises membres (dont environ 2500 hôtels) organisées en 26 associations cantonales et quatre groupements sectoriels, est la plus grande organisation patronale de la branche de l'hôtellerie-restauration.